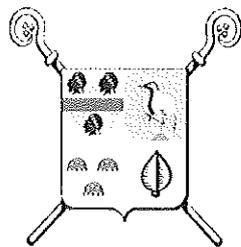


5537-ANHEE, le 26 janvier 2016



A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Point supplémentaire à l'ordre du jour établi par le Collège
Communal le 19 janvier 2016. Annexe I à la première convocation du
Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil
Communal en date du 15 mai 2013, nous ajoutons à l'ordre du jour de la
séance publique du Conseil Communal du 2 février prochain : **après le
point n° 12 en séance publique :**

à la demande de M. Juan de HEMPTINNE, Conseiller communal :

- **Taxe et redevance des opérateurs touristiques exercice
d'imposition 2016 : redevables et assiette des taxes et redevances**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil
Communal prévu le 2 février 2016.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer,
Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal,
nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,



L. PIETTE.